

Consultations publiques, élections et calendrier scolaire – 8 novembre 2016

Plus de 160 personnes étaient présentes mardi à l'école secondaire André-Laurendeau pour l'assemblée des personnes déléguées des sections Marie-Victorin et des Patriotes (enseignants). La partie commune de l'assemblée aura été occupée principalement par la présentation du mémoire du Syndicat de Champlain. Le mémoire sera déposé le 14 novembre prochain, lors de la rencontre régionale en Montérégie dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative.

Les personnes déléguées ont pu prendre connaissance des 21 recommandations qui composent le document. À noter que l'argumentaire complet est déjà disponible pour consultation sur onsyconnait.com et que la version intégrale du mémoire y sera déposée dimanche soir.

En ouverture d'assemblée, Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, a rappelé le travail de discussion et de réflexion mené lors de la dernière assemblée, alors que l'opinion des personnes déléguées avait été sondée relativement aux pistes d'action soumises à la consultation par le ministre de l'Éducation. Le mémoire du Syndicat a notamment été élaboré à partir de ces réflexions et propositions.

« On vous invite à lire le mémoire et l'argumentaire et, si ce n'est pas déjà fait, à aller remplir le questionnaire en ligne du ministère et à inviter vos collègues à le faire aussi. Ce questionnaire est orienté de façon à ce que le ministère obtienne au final les réponses qu'il souhaite avoir. Il faut que la voix du personnel enseignant soit entendue haut et fort. »

« Cette consultation est très importante. Le ministre se promène à travers la province pour des rencontres régionales, mais il en profite aussi faire des annonces, a poursuivi Éric.

« En Estrie par exemple, les collègues sont intervenus sur le financement des écoles privées. À la sortie de la rencontre, interrogé par un journaliste sur cette question, le ministre a répondu qu'il n'y aurait pas de changement sur ce point. Puis il y a aussi eu, notamment, les sorties sur les cours d'économie et d'éducation sexuelle, alors que nous sommes en plein processus consultatif! »

La rencontre en Montérégie lundi prochain aura lieu à Valleyfield, territoire du Syndicat de Champlain. « Nous avons deux choix : soit déplorer le fait que les dés de cette consultation semblent pipés d'avance et refuser de participer, soit être présents et exercer notre influence au maximum. Nous avons choisi la seconde option, en dépit de la structure bancaire des

rencontres, organisée pour diminuer le poids des interventions des syndicats de l'enseignement et donc, du personnel de l'éducation. Nous avons choisi de prendre la place qui nous revient et d'exercer le maximum d'influence possible, dans la rencontre, comme à l'extérieur, sur les tribunes qu'il nous faudra prendre selon les circonstances. »

Il a ensuite expliqué le déroulement de la rencontre, à savoir que le temps de parole pour l'ensemble des syndicats du réseau d'éducation était limité à 10 minutes. En après-midi, portion réservée à la participation citoyenne, des membres du personnel enseignant et de soutien du Syndicat participeront à la rencontre à titre de citoyens.

Éric a rappelé que la deuxième phase de la campagne d'information L'éducation, on s'y connaît, une initiative du Syndicat de Champlain en collaboration avec trois autres syndicats de l'enseignement, coïnciderait avec la rencontre en Montérégie. Une nouvelle capsule d'animation sera lancée dimanche soir sur nos plateformes, accompagnée d'une publicité radio qui sera diffusée à compter de lundi sur les ondes du 98,5 FM.

Éric Gingras a aussi déposé à l'assemblée un document faisant le bilan de la stratégie de négociations. Il a ajouté que le bilan de la stratégie de mobilisation sera déposé à l'assemblée du mois de décembre.

« À quoi servent ces documents synthèses? Ils nous aident à préparer nos interventions lors des instances, en FSE et à la CSQ. Nous pouvons ainsi donner le point de vue du Syndicat de Champlain, un point de vue ancré sur le terrain, sur ce que vous nous avez dit. »

Élections à l'exécutif de Marie-Victorin

Telles qu'annoncées en octobre, des élections devaient être tenues pour trois postes de membres du Conseil exécutif de la section Marie-Victorin.

Selon les statuts du Syndicat, lors d'un intérim entre les Congrès, seules les personnes déléguées du Syndicat peuvent poser leur candidature. Les mises en candidature ont été ouvertes du 4 au 11 octobre 2016 à 16 heures.

Dominic Bilodeau a été élu par acclamation le 11 octobre dernier, soit au moment de la clôture des mises en candidature.

L'assemblée des personnes déléguées a élu mardi soir Marjorie Racine, enseignante à l'école D'Iberville, et Maude Tapin, enseignante à l'école secondaire Jacques-Rousseau pour les deux postes à pourvoir.

Les mandats sont effectifs dès maintenant.

Calendriers scolaires

La consultation sur le calendrier scolaire amène, chaque année, son lot d'irritations. Ce fut le cas mardi soir dans les deux assemblées en section, alors que le sujet a soulevé questionnements, discussions et propositions.

À la section Marie-Victorin notamment, les délégués ont appris que la Commission scolaire entendait planifier la semaine de relâche pour l'année 2017-2018 dans la semaine du 26 février 2018.

Bien qu'il n'y ait pas d'entente écrite, il est de coutume, à la Commission scolaire Marie-Victorin comme ailleurs, de placer la semaine de relâche de façon à ce que le 1er mars arrive le plus tôt possible dans la semaine. Pourquoi? Pour s'assurer, particulièrement en milieux défavorisés comme c'est le cas à Marie-Victorin, qu'il y ait une entrée d'argent, le chèque d'assurance sociale en l'occurrence, pour que les enfants aient tout ce dont ils ont besoin.

Or, il semblerait que la pratique ait échappé à la Commission scolaire cette fois, ce qui n'a pas manqué de faire bondir les délégués. Une proposition a d'ailleurs été voté à très forte majorité pour recommander que la semaine de relâche 2017-2018 soit déplacée dans la semaine du 5 mars, comme ce sera d'ailleurs le cas dans les commissions scolaires environnantes.

Caroline Manseau, responsable de la gestion quotidienne de la section, a clôt l'assemblée en assurant que les représentations nécessaires seraient faites auprès de la Commission scolaire.

Les délégués ont aussi formulé diverses recommandations concernant d'autres aspects du calendrier scolaire 2017-2018, lesquelles seront compilées par la section et présentées au Comité de participation professionnelle de la Commission scolaire.

